



BUREAU EXÉCUTIF

H17-05

Jeudi 30 mars 2017, 11h30

Local : A3.13

Ordre du jour

| | | | |
|-------|--|-----|--|
| 0.0 | Procédures | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.1 | Praesidium | 0.5 | Déclarations |
| 0.2 | Lecture et adoption du procès-verbal : | 0.6 | Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif |
| 0.2.1 | H17-04 : 23 mars 2017 | | |
| 0.3 | Suite du procès-verbal | | |

1.0 Bienvenue

2.0 Affaires courantes

2.1 Signataires comptes en banque : Nouvelle liste à quatre

2.2 [AGEnda 2017-2018](#) : [quelques pistes](#)

2.2.1 Devis imprimeur : [trois](#) devis rentrés

2.2.2 Couverture : concours – en cours

2.2.3 Graphiste(s) : appel d'offre – deux projets remis

2.2.4 Texte : révision et rédaction

2.2.5 Calendrier

2.3 Archives : embauche : suivi

2.4 [Suivi](#) Subvention étudiante : [H17-02](#) : Quebec Model United Nations

2.5 Bureau exécutif

2.5.1 Délégué-e-s

3.0 Suivi des mandats

3.1 Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion : suivi

3.1.1 Finalisation du texte

3.1.2 Calendrier pour une session A17 Charte : avis de motion 1^{ère} étape et 2^{ème} étape + référendum

3.1.3 Campagne d'information et de mobilisation

4.0 Affaires Internes

4.1 Comité sélection de la permanence

5.0 Affaires Externes

6.0 Pédagogie

7.0 Mobilisation

8.0 Socioculturel

9.0 Information

10.0 Affaires diverses

11.0 Levée

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Ordre du jour du Bureau exécutif H17-05 du 30 mars 2017



BUREAU EXÉCUTIF

04

PROCÈS-VERBAL (Projet) 22 MARS 2017

Convoqué hors-délai

| | | | |
|--------------------------------|-----------------|-----------------------------------|------------------|
| Responsable général | Rachel Frenette | Affaires externes | Vacant |
| Secrétaire général | Vacant | Information | Vacant |
| Affaires internes | Excusée | Mobilisation | Guillaume Picard |
| Pédagogie | Marie Chalifoux | Affaires socio-culturelles | Excusé |
| Trésorerie | Excusée | | |
| Dél. à l'Interne | Vacant | Dél. à l'Externe | Vacant |
| Dél. à la Trésorerie | Vacant | Dél. à l'Externe - 2 | Vacant |
| Dél. aux Affai. Socioc. | Vacant | Dél. à la mobilisation - 1 | Vacant |
| Dél. à la Pédago - 1 | Vacant | Dél. à l'information - 1 | Vacant |

Observateurs, observatrices :

Margot Lafortune

0.0 Procédures

Guillaume Picard propose **l'ouverture du Bureau exécutif [H17-04](#) du jeudi 22 mars 2017, à 11h30**
Marie Chalifoux appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Rachel Frenette propose **Marie Chalifoux pour animer ce Bureau exécutif, et Guillaume Picard comme secrétaire**
Guillaume Picard appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Guillaume Picard propose **l'adoption du procès-verbal :**
1. du Bureau exécutif [H17-03](#) du jeudi 09 mars 2017
Marie Chalifoux appuie
Adoptée à l'unanimité.

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Bienvenue

2.0 Affaires courantes

2.1 Signataires compte en banque : suivi



- BUREAU EXÉCUTIF H17-04

- 2.2 **AGEnda 2017-2018 : [quelques pistes](#)**
 - 2.2.1 Devis imprimeur : deux devis rentrés
 - 2.2.2 Couverture : concours – en cours
 - 2.2.3 Graphiste(s) : appel d’offre – deux projets remis
 - 2.2.4 Texte : révision et rédaction
 - 2.2.5 Calendrier
- 2.3 **Archives : embauche : suivi**
- 2.4 **[Suivi](#) Subvention étudiante [H17-02](#) : Quebec Model United Nations**
- 2.5 **Bureau exécutif**
 - 2.5.1 Délégué-e-s
- 3.0 **Suivi des mandats**
 - 3.1 **Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion**
- 4.0 **Affaires Internes**
 - 4.1 **[Table de concertation H17-02 du 1^{er} mars 2017](#) : retour**
 - 4.1.1 **Comité sélection permanence**
- 5.0 **Affaires Externes**
- 6.0 **Pédagogie**
- 7.0 **Mobilisation**
- 8.0 **Socioculturel**
- 9.0 **Information**
- 10.0 **Affaires diverses**
- 11.0 **Levée**

Rachel Frenette propose l’adoption de l’ordre du jour tel qu’affiché
Guillaume Picard appuie
Adoptée à l’unanimité

0.5 Déclarations

R.A.S.

Prochain Bureau exécutif
Rachel Frenette propose **de convoquer le Bureau exécutif H17-05 le jeudi 30 mars 2017, à 11h40**
Guillaume Picard appuie
Adoptée à l’unanimité

0.6 Régie et / ou réflexion

Rachèl Frenette
Responsable général

- R.A.S.

Vacant
Secrétaire général

- Vacant

Vacant
Responsable à l’externe

- Vacant

Anjani Pinilih

Responsable aux affaires internes

- Excusée

Mathild Ramirez
Responsable à la Trésorerie

- Excusée

Marie Chalifoux
Responsable à la Pédagogie

- R.A.S.

Jérôme Desrosiers

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Excusé

Guillaume Picard
Responsable à la Mobilisation

- R.A.S.

Vacant
Responsable à l’Information

- Vacant

1.0 Bienvenue

R.A.S.

2.0 Affaires courantes

Guillaume Picard propose **la mise en dépôt du point 2 dans son entier**
Rachel Frenette appuie



BUREAU EXÉCUTIF H17-04

Adoptée à l'unanimité

2.1 Signataires comptes en banque : suivi

R.A.S.

2.2 AGEnda 2017-2018 : [quelques pistes](#)

2.2.1 Devis Imprimeur

2.2.2 Couverture : Concours

2.2.3 Graphiste(s) : Appel d'offre

2.2.4 Textes : révision et rédaction

2.2.5 Calendrier

2.3 Archives : embauche-suivi

2.4 [Suivi](#) Subvention étudiante [H17-02](#) : Quebec Model United Nations

2.5 Bureau exécutif

2.5.1 Délégué-e-s

R.A.S.

3.0 Suivi des mandats

3.1 Nouvelle charte : finalisation du texte de la nouvelle charte (gouvernance, imputabilité, ...) et rédaction avis de motion

Guillaume Picard propose **que le référendum sur la nouvelle charte [Note secrétariat : texte toujours non disponible] décidé à l'Assemblée générale [H17-01](#), du 1^{er} février 2017, soit reporté d'une semaine, soit la semaine du 03 avril 2017**

Marie Chalifoux appuie

Adoptée à l'unanimité

[RAPPEL PV AG [H17-01](#)

RAPPEL MANDAT AG [A16-01](#)

- ❖ Que cette nouvelle charte soit distribuée le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concertation, comités thématiques) et de nos membres en vue de récolter les réactions et d'éventuellement proposer cette nouvelle charte modifiée suite à ces consultations au référendum prévu à l'article 11.00 de la charte actuelle (11.0 *AMENDEMENT* : *Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le Code Morin et le guide Voter c'est collégial ne peu-*



- BUREAU EXÉCUTIF H17-04

vent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés) après un avis de motion déposer lors d'une prochaine Assemblée générale;

- ❖ Que l'AGECVM embauche pour la session A16, après finalisation du texte de la nouvelle charte, une personne ressource à raison de 10h/semaine, pour mettre en œuvre une diffusion d'information et de recueil de réactions sur la nouvelle charte auprès des comités de l'AGECVM et de l'ensemble de nos membres, en vue de rédiger l'avis de motion qui comprendra aussi l'organisation du référendum;
- ❖ Que la personne ressource soit payée au même salaire que les secrétaires étudiants de la permanence, soit 15,00 \$;
- ❖ Que cette personne ressource soit choisie parmi les étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal;
- ❖ Que la durée du contrat soit de trois (3) mois;
- ❖ Que le comité d'embauche soit composé du nouveau Bureau exécutif élu cette session.

RAPPEL CHARTE

11.0 AMENDEMENT

Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le *Code Morin* et le guide *Voter c'est collégial* ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés.

Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **un référendum d'adoption de la nouvelle charte d'une durée de cinq jours (lundi au vendredi) la semaine du 27 mars 2017**

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) appuie

Rachël Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose que **la permanence s'occupe du poste de Directeur de scrutin**

Thomas Fionn-Tran (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie
Adoptée à l'unanimité

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) propose **que la charte soit effective dès son adoption**

Kevin Guernon (Design d'intérieur) appuie
Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat

Il manque l'avis de motion nécessaire avant toute organisation du référendum sur les amendements à la charte; mais aussi le texte définitif de cette nouvelle charte, toujours non disponible au secrétariat ...

⇒ À revoir en Bureau exécutif ...]

Guillaume Picard propose **de clarifier le fait que l'avis de motion présenté en A.G. est bel et bien valide**

Rachel Frenette appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Affaires internes

4.1 Table de concertation H17-02 du 1^{er} mars 2017 : retour

4.1.1 Comité de sélection permanence

R.A.S.

5.0 Affaires externes

R.A.S.

6.0 Pédagogie

R.A.S.

7.0 Mobilisation



BUREAU EXÉCUTIF H17-04

R.A.S.

8.0 Affaires socioculturelles

R.A.S.

9.0 Information

R.A.S.

10.0 Affaires diverses

R.A.S.

11.0 Levée

Guillaume Picard propose **la levée du Bureau exécutif [H17-04](#) du 22 mars 2017**
Mathild Ramirez appuie
Adoptée à l'unanimité

Comptes en banque

PROPOSITION

Changement de signataires

(maximum cinq sur les cartons de la banque → désigner les quatre)

Pour le compte principal

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Guillaume Picard, Responsable à la Mobilisation
- [- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte comités

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Guillaume Picard, Responsable à la Mobilisation
- [- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte Exode

- 1. Anjani Pinilih, Responsable aux Affaires internes
- 2. Mathild Ramirez, Responsable à la Trésorerie
- 3. Sami Daudelin, Gérant
- [-Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

WU

20/03/17
Johann

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES PROJETS REQUÉRANTS UNE SUBVENTION ÉTUDIANTE

Nom(s): Cécile Nérot, Maude Lemire

Concentration: Design de présentation

Telephone: (438) - 498 3875

Date: / / 20

Courriel: cecile.nerot@gmail.com



Veillez remplir ce formulaire et venir le présenter au Bureau exécutif afin de recevoir les sommes vous étant consacrées depuis la première table de concertation de la session.

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous avez reçu une subvention de l'AGECEVM.

La délégation du Cégep du Vieux-Montréal part représenter
la St-Lucie lors de la mobilisation des Nations Unies au
siège de l'ONU à New York du 9 au 13 avril

Montant accordé: 500.00\$

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société?

ça permet aux étudiants d'approfondir plus sur le processus
démocratique et de débattre sur des problèmes et sujets
contemporains

Vocation académique : En quoi votre projet vient s'intégrer à votre champ d'étude

Plusieurs étudiants participant à l'activité sont en question
internationale et sont directement touchés par ce que l'on fait

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement.*

AGECVM

Date(s): _____ Lieu(x): _____

Nombre de spectateurs/participant(e)s attendu(e)s : _____

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement?: Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Soirée Hockey

Nous avons organisé une soirée hockey au cégep

2- Demanda de subvention

Nous avons demandé et reçu plusieurs subventions à divers organismes

Rendez-vous en BE, le lundi, pour le suivi : / /20

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions étudiantes.

AGECVM

255 Ontario Est, Montréal, Québec
X2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone: (514)-982-3437
agecvm@hotmail.com

Télécopieur: (514)-982-6107
www.agecvm.org

SESSION A15

A.G. [A15-01](#), 02 septembre 2015

Hadrien Daigneault-Roy (Sciences humaines - Questions internationales) propose

Que l'AGECVM forme un comité ad-hoc de révision de la charte de l'AGECVM au cours de la session Automne 2015

Annie Legault (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

Pas d'autres A.G. régulières avec quorum durant cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION H16

Pas de point relatif à la charte lors des A.G. tenues cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION A16

A.G. [A16-01](#), 31 août 2016

Principale amendée

- ✓ Considérant le mandat de l'Assemblée générale [A15-01](#), du 02 septembre 2015
Que l'AGECVM forme un comité ad-hoc de révision de la charte de l'AGECVM au cours de la session Automne 2015;
- ✓ Considérant le document préparé par ce comité, composé entre autre de Carl Gosselin et Annie Legault, s'inspirant de la [charte](#) adoptée le 25 mai 2005;
- ✓ Considérant l'importance de la charte pour le fonctionnement de l'AGECVM, la charte étant le document légal de référence pour tous nos membres et nos partenaires extérieurs;

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Questions internationales) propose que :

- ❖ **Que cette nouvelle charte soit distribuée le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concertation, comités thématiques) et de nos membres en vue de récolter les réactions et d'éventuellement proposer cette nouvelle charte modifiée suite à ces consultations au référendum prévu à l'article 11.00 de la charte actuelle (11.0 AMENDEMENT : *Tout amendement apporté aux présents statuts et règlements doit se faire au moyen d'un avis de motion déposé en Assemblée générale et traité lors d'un référendum devant atteindre au moins 5% de quorum. Le Code Morin et le guide Voter c'est collégial ne peuvent pas être amendés, mais uniquement retirés ou remplacés*) après un avis de motion déposer lors d'une prochaine Assemblée générale;**
- ❖ **Que l'AGECVM embauche pour la session A16, après finalisation du texte de la nouvelle charte, une personne ressource à raison de 10h/semaine, pour mettre en œuvre une diffusion d'information et de recueil de réactions sur la nouvelle charte auprès des comités de l'AGECVM et de l'ensemble de nos membres, en vue de rédiger l'avis de motion qui comprendra aussi l'organisation du référendum;**
- ❖ **Que la personne ressource soit payée au même salaire que les secrétaires étudiants de la permanence, soit 15,00 \$;**
- ❖ **Que cette personne ressource soit choisie parmi les étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal;**
- ❖ **Que la durée du contrat soit de trois (3) mois;**
- ❖ **Que le comité d'embauche soit composé du nouveau Bureau exécutif élu cette session.**

Adopté à l'unanimité

Pas d'autres A.G. régulières avec quorum durant cette session → Pas d'avis de motion déposé

SESSION H17

A.G. [H17-01](#), 1^{er} février 2017

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **un référendum d'adoption de la nouvelle charte d'une durée de cinq jours (lundi au vendredi) la semaine du 27 mars 2017**

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) appuie

Rachèl Frenette (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose que **la permanence s'occupe du poste de Directeur de scrutin**

Thomas Fionn-Tran (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à l'unanimité

Marianne Jammal-Desrosiers (Optimonde) propose **que la charte soit effective dès son adoption**

BUREAU EXÉCUTIF H17-05 DU 30 MARS 2017

Kevin Guernon (Design d'intérieur) appuie
Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat

Il manque l'avis de motion nécessaire avant toute organisation du référendum sur les amendements à la charte; mais aussi le texte définitif de cette nouvelle charte, toujours non disponible au secrétariat ...
⇒ À revoir en Bureau exécutif ...

AVIS DE MOTION - RAPPEL

(avis de motion-Code Véroneau)

Un avis de motion est une proposition privilégiée : il vise à aborder une question qui doit d'abord faire l'objet d'une publication, c'est-à-dire que les membres, principalement ceux et celles qui ne sont pas présents-es à l'assemblée, doivent être saisi-es.

La formulation d'un avis de motion doit avoir lieu en assemblée générale et ce dernier ne peut jamais **être traité au même moment où il a été formulé.**

Il sera traité lors de la prochaine assemblée.

Son traitement s'effectuera sous la forme d'une proposition.

Par conséquent, un avis de motion doit très clairement mentionner la proposition qui sera discutée lors de la prochaine assemblée. Le ou la membre ayant formulé l'avis de motion doit être présent-e lors de cette assemblée pour que la proposition soit jugée recevable.

Exemple : reconsidérer une résolution de l'association, modifier les règlements généraux **ou une politique de l'Association** nécessite d'abord un avis de motion avant de traiter de la proposition de modification.

Avis de motion Code Morin

- ▶ Lorsqu'un ou plusieurs articles de la charte de l'association doivent, pour le bien des membres, être **modifié(s), un avis de motion doit être fait**
- ▶ L'avis de motion se fait en deux temps:
 - ▶ En un premier temps, l'on mentionne l'avis de motion dans le document de convocation. L'on présente ensuite l'avis de motion lors de l'assemblée concernée par le dit avis. On **explique les modifications** que l'on apporte.
 - ▶ En un deuxième temps, à l'assemblée subséquente, l'avis de motion devient une proposition, et **celui ayant amené le point a la dernière assemblée devient, de facto, le proposeur. Le reste des procédures se déroulent selon le même mode que n'importe quelle autre proposition**

RÉFÉRENDUM – RAPPEL - Charte AGECVM

3.9 RÉFÉRENDUM

3.91 DÉFINITION

Un référendum auquel participe au moins 10% des membres a le même effet qu'une Assemblée générale.

Toute résolution soumise lors d'une telle consultation est réputée adoptée dès son entérinement par la majorité simple des votes exprimés.

3.92 CONVOCATION

Pour convoquer un référendum, l'Assemblée générale doit avoir adopté, à majorité simple (50%+1), une résolution concernant les dates et la ou les résolution(s) qui seront soumise(s) aux voix lors du dit référendum.

Une période d'information d'au moins cinq (5) jours ouvrables doit précéder la période référendaire (le début du vote) qui s'échelonne sur une période de quatre (4) jours ouvrables.

3.93 AVIS

L'avis du référendum doit être fait par affichage dès la première journée d'information.

Il doit contenir :

- le lieu du vote;
- les dates du vote;
- la ou les question(s) qui sera (seront) soumise(s).

3.94 PROCÉDURE

Les règles et procédures à suivre quant à la nomination de la Direction générale du référendum, des Comités de même que les différentes démarches à suivre sont présentées dans le *Guide pour tenir une élection et un référendum au collégial*, disponible en tout temps à l'AGECVM.

Une Assemblée générale ne peut en aucun cas remettre en question les résultats d'un référendum. Seule la direction du scrutin, ayant relevé des irrégularités majeures (tel que stipulé dans le *Guide Voter c'est collégial*) lors du dépouillement peut disposer de cette prérogative.

Recherche de manifestantes-manifestants

Renaud Caroline <caroline_renaud@yahoo.fr>

jeu. 2017-03-30 06:54

À :agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>;

Bonjour,

Je m'appelle Caroline Renaud. Je suis étudiante au doctorat.

Je vous écris car j'ai une demande particulière à vous faire. Voilà, dans le cadre de mon doctorat en éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, je m'intéresse à la dynamique entre les policiers et les manifestants, et la façon dont les deux groupes définissent leur rôle, et d'une certaine façon, leur pouvoir dans le contexte particulier des manifestations.

Puisque je ne connais plus de militants actifs, je me disais que peut-être dans votre association des membres pourraient me raconter leur expérience. Je voudrais rencontrer une manifestante ou un manifestant afin de tester ma grille d'entrevue. Cette rencontre durerait environ 1h. Ce qui m'intéresse, c'est justement l'expérience des manifestations, mais à travers le regard intérieur des manifestants. Bien sûr, l'entrevue sera anonyme et confidentielle. Mon but n'est pas de porter un jugement de valeur sur la participation de vos membres à des manifestations, ni d'évaluer leurs comportements, mais plutôt de tenter de comprendre et de décrire les différents enjeux en présence dans un contexte de manifestation.

Merci de me dire si cette proposition pourrait vous intéresser.

Bonne fin de journée,

Caroline Renaud

Tournage

Ziryab El Hihi <ziryab.elhihi@gmail.com>

lun. 2017-03-27 22:12

Boîte de réception

À :agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>;

Salut!

Je suis étudiante à Ahuntsic en cinéma et je finis cette session ci.

Dans mon film de fin de DEC, j'ai une courte scène qui se passe dans un local d'asso étudiante, et j'aimerais, si possible, la tourner dans le local d'asso du CVM.

(J'avais demandé à Ménélik et il m'a recommandé d'en parler à Guillaume Picard qui m'a dit d'écrire ici.)

J'aurais besoin de vraiment pas plus qu'une heure pour tourner. Le tournage se passerait idéalement un jeudi, entre le 13 et le 30 avril.

La scène est assez courte, c'est simplement une fille qui parle à la caméra. Pour la scène j'aurais besoin d'un peu de calme (le silence complet n'est pas absolument nécessaire), ce qui requiert la collaboration de tous ceux qui se trouvent dans le local... Est-ce que ça serait possible?

Merci beaucoup!

Ziryab